



LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MANUEL D'INSTALLATION

MARMITE BAIN-MARIE A EAU

PRO700



MANUEL D'INSTALLATION
FR_PRO700_E-MF-100-BME-C_REV B
Rédigé par ECE le 09/01/19
Révisé par ECE le 15/01/19

APPLICABLE A :

V07128

V07128				

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SECTION 1 - INTRODUCTION	2
1 - Avant-propos	2
2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel	2
3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie	2
SECTION 2 - IDENTIFICATION PRODUIT	3
1 - Plaquette signalétique	3
2 - Cachet exploitant	3
3 - Notes	3
SECTION 3 - VUE D'ENSEMBLE	4
1 - Caractéristiques principales	4
2 - Vue de perspective avant	4
3 - Vue de perspective arrière	4
4 - Panneau de commande	4
SECTION 4 - INSTALLATION	5
1 - Généralités	5
2 - Manutention – Mise en place	5
3 - Installation	5
4 - Montage et précautions spécifiques	5
5 - Plaquette signalétique	5
SECTION 5 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE	6
1 - Avant raccordement électrique	6
2 - Raccordement électrique	6
3 - Contrôles après raccordement	6
SECTION 6 - RACCORDEMENT EAU	7
1 - Raccordement eau double enveloppe	7
2 - Raccordement d'un mélangeur (Eau froide & eau chaude) - Option	7
SECTION 7 – RÉGLAGE - MAINTENANCE	8
ACCÉDER AU PIÈCES SENSIBLES	8
1 - Démontage du panneau de commande	8
2 - Démontage du panneau de façade	9
3 - Localisation des pièces principales de l'appareil	9
ANNEXES	10
ANNEXE 1 – SCHÉMAS ÉLECTRIQUES	10
1 - Schéma électrique – Marmite avec remplissage de la double enveloppe manuel	10
2 - Schéma électrique – Marmite option remplissage automatique de la double enveloppe	11
ANNEXE 2 – PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	12

SECTION 1 - INTRODUCTION

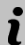
1 - Avant-propos


Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- Robustesse
- Performance
- Hygiène
- Ergonomie
- Sécurité

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.









Information : info@charvet.fr
S.A.V. : sav@charvet-sa.fr
Tél : +33 (0) 4 76 06 64 22

 INFORMATION	Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié. La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation, ou d'un mauvais entretien.
--	--



 AVERTISSEMENT	Toute installation terminée doit donner lieu à un nettoyage complet de l'appareil selon les dispositions prévues dans la partie « Nettoyage » du manuel d'utilisation de l'appareil. Il est également impératif de procéder à un essai des différentes fonctions de l'appareil avant livraison du chantier d'installation. Merci de bien vouloir vous référer à la section « Utilisation Normale » du manuel d'utilisation pour plus de détails.
--	---

2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie

 INFORMATION	<p>Exclusivement pour la France :</p> <p>La Société Paul CHARVET assure, conformément au décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.</p> <p>Modalités de prise en charge :</p> <p>Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez : www.e-dechet.com +33 (0) 1 30 57 79 14.</p> <p>Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.</p>	 
--	--	--

SECTION 3 - VUE D'ENSEMBLE

1 - Caractéristiques principales

- Marmite 100L électrique Bain-Marie à eau.
- Dessus inox d'épaisseur 20/10^{èmes}.
- Châssis inox d'épaisseur 15 à 30/10^{èmes}.
- Revêtements inox d'épaisseur 10/10^{èmes}.
- Puissance électrique : 14 kW – Alimentation : 400V triphasé

2 - Vue de perspective avant

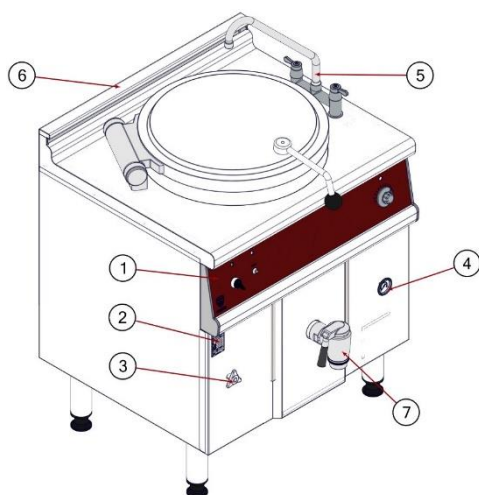


Fig. 1

Légende

N° de repère	Désignation
1	Panneau de commande
2	Plaquette signalétique
3	Robinet de remplissage double enveloppe
4	Manomètre
5	Mélangeur eau chaude / eau froide (Option)
6	Mitre
7	Robinet de vidange cuve

3 - Vue de perspective arrière

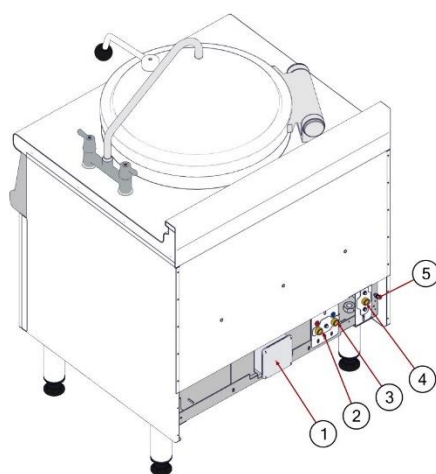


Fig. 2

Légende

N° de repère	Désignation
1	Boîtier de raccordement
2	Raccord eau chaude mélangeur (Option)
3	Raccord eau froide mélangeur (Option)
4	Raccord eau froide double enveloppe
5	Borne de raccordement équipotentielle

4 - Panneau de commande

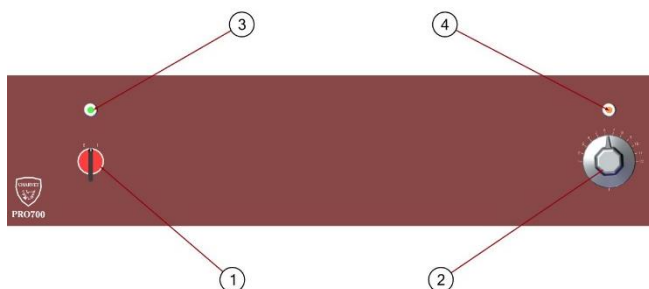


Fig. 3

Légende

N° de repère	Désignation
1	Commutateur Marche/Arrêt
2	Manette de réglage
3	Voyant vert 230V
4	Voyant orange 230V

SECTION 4 – INSTALLATION

1 - Généralités

- L'installation doit être faite dans un local suffisamment aéré avec extraction mécanique, selon les règles de l'art et conformément aux instructions de cette notice et réglementations en vigueur dans le pays d'installation.
- Une attention particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné. Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Les utilisateurs doivent être formés à l'utilisation de cet appareil après installation.

2 - Manutention – Mise en place

- Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle bois et ce, jusqu'à implantation définitive.
- Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie, il est impératif de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3 - Installation

- L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction.
- S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ils doivent être faits d'un matériau non combustible. Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres de distance.
- Retirer toutes les protections plastiques des habillages.
- Mettre les pieds de l'appareil en place (Livrés dans un carton séparé).
- Positionner l'appareil à l'emplacement choisi.

4 - Montage et précautions spécifiques

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler la hauteur de chaque pied individuellement.



Fig. 4

5 - Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le panneau frontal de l'appareil, sous le panneau de commande.

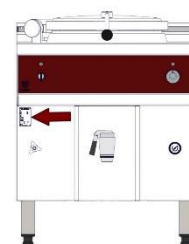


Fig. 5

SECTION 5 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE



Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- La section du câble de raccordement de l'appareil au réseau doit être de 4 mm².
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.



Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1 - Avant raccordement électrique

Avant de procéder au raccordement :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique (Fig. 6 – Rep. 1) et de la borne de liaison équipotentielle (Fig. 6 Erreur ! Source du renvoi introuvable.– Rep. 2).
- Vérifier que la ligne destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

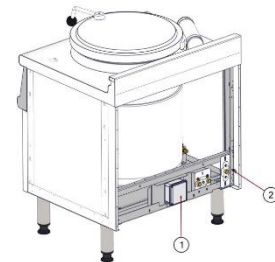


Fig. 6

Localisation du boîtier de raccordement électrique et de la borne de liaison équipotentielle

2 - Raccordement électrique

Raccorder la canalisation électrique de l'installation au circuit électrique via le bornier de raccordement.

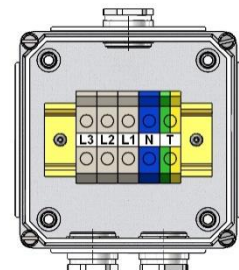


Fig. 7

Bornier de raccordement 400V + N + T - Triphasé

Équipotentialité

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 (2002-10).



Fig. 8

Repère de liaison équipotentielle

3 - Contrôles après raccordement

Après avoir raccordé l'appareil, s'assurer :

- Du bon serrage des câbles au bornier.
- De la bonne mise à la terre du système.

SECTION 6 - RACCORDEMENT EAU

1 - Raccordement eau double enveloppe

Connecter le raccord d'alimentation en eau de la double enveloppe (Fig. 9 - Rep. 1), au circuit d'eau froide.

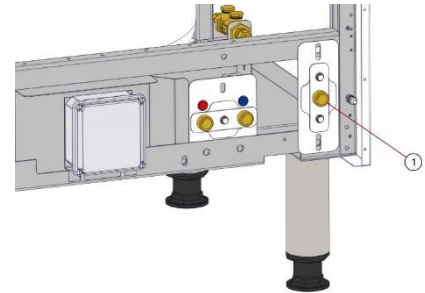


Fig. 9

2 - Raccordement d'un mélangeur (Eau froide & eau chaude) - Option

Connecter l'appareil au réseau d'eau froide de l'installation par l'intermédiaire du raccord en attente sur l'appareil (Fig. 10 - Rep. 1), puis au réseau d'eau chaude par l'intermédiaire du second raccord en attente (Fig. 10 - Rep. 2).

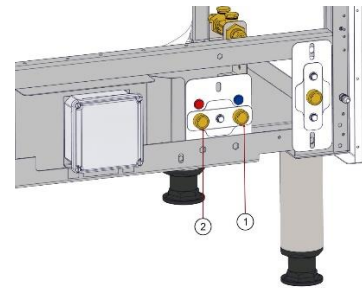


Fig. 10

SECTION 7 – RÉGLAGE - MAINTENANCE

ACCÉDER AU PIÈCES SENSIBLES



Consignes relatives à la sécurité des personnes lors d'une intervention de maintenance préventive ou curative :

- Merci de définir un périmètre de sécurité approprié lors d'une intervention sur cet appareil et de limiter l'accès à ce périmètre de l'appareil aux seules personnes habilitées pendant toute la durée de l'intervention.
- Veiller à ce que l'appareil soit mis hors tension avant de démonter tout panneau ou pièce.
- Toujours contrôler le câblage (Serrage du contact, état du câble) d'une pièce remplacée avant remise sous tension et fermeture du capot.
- Contrôler l'étanchéité du ou des circuits d'eau après avoir remplacé l'un de leurs éléments avant remise sous tension.

La plupart des pièces sensibles de cet appareil se trouvent derrière le panneau inox de façade. Pour le déposer, il faut d'abord retirer le panneau de commande. La procédure ci-après indique comment démonter le panneau de commande, le panneau inox de façade et indique la position des pièces principales de l'appareil.

1 - Démontage du panneau de commande

Pour démonter le panneau de commande :

- Retirer la manette de réglage de la puissance (Fig. 11 – Rep. 1)
- Dévisser les vis situées sous le panneau de commande (Une à chaque extrémité du bandeau inox (Fig. 11 – Rep. 2)).

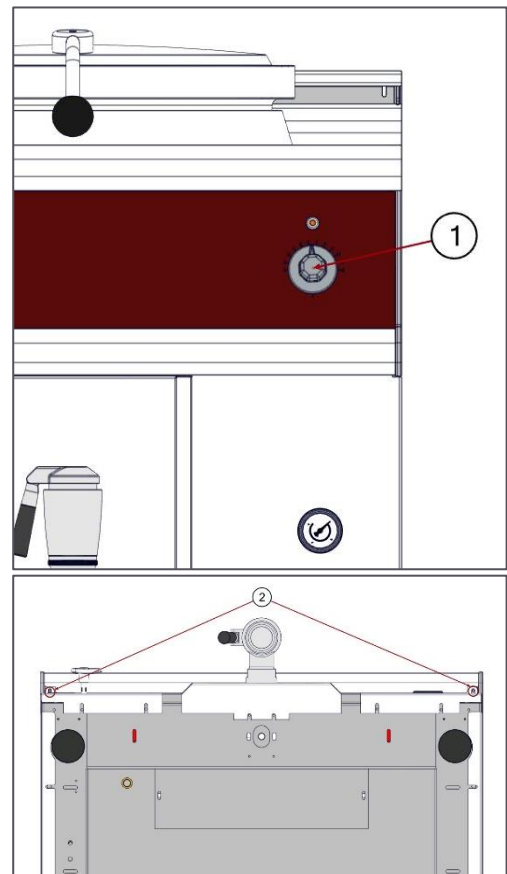


Fig. 11

2 - Démontage du panneau de façade

Pour déposer le panneau de façade :

- Dévisser le robinet de vidange en façade (Fig. 12 – Rep. 1), puis tirer la manette du robinet de remplissage de double enveloppe (Fig. 12 – Rep. 2) après avoir dévisser la vis située en son centre.
- Retirer les 6 vis de maintien du panneau de façade (Fig. 12 – Rep. 3), accessibles par le dessous de l'appareil.
- Retirer les 6 vis de maintien du panneau de façade (Fig. 12 – Rep. 4), accessibles depuis la dépose du panneau de commande.

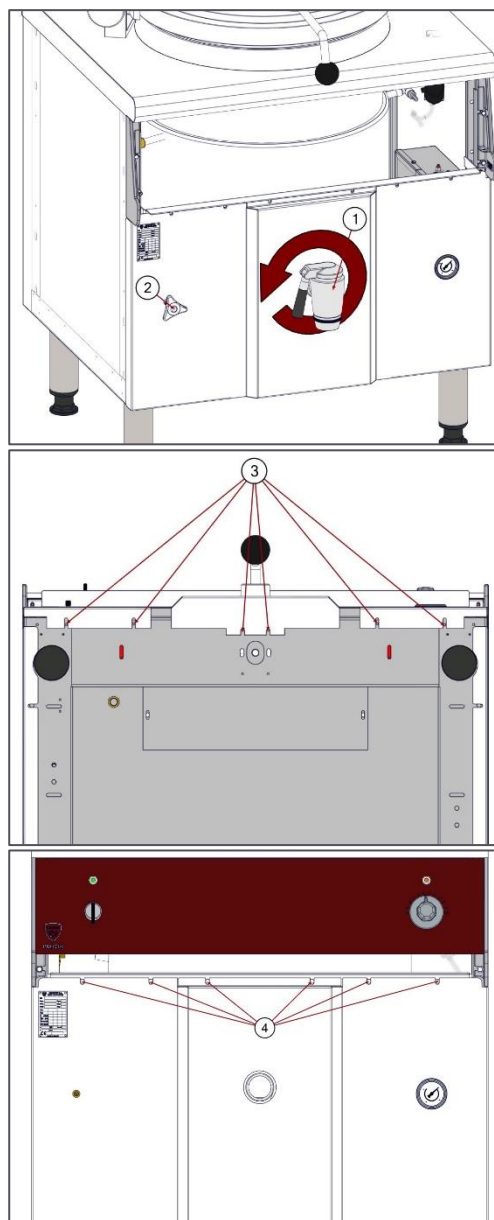


Fig. 12

3 - Localisation des pièces principales de l'appareil

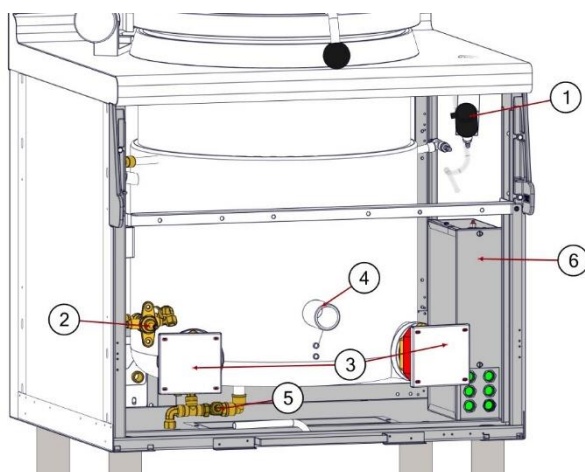


Fig. 13

Légende

N° de repère	Désignation
1	Pressostat
2	Robinet de remplissage double enveloppe
3	Thermoplongeurs
4	Conduit vidange cuve
5	Robinet de vidange (Double enveloppe)
6	Boîtier électrique

ANNEXES

ANNEXE 1 – SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

1 - Schéma électrique – Marmite avec remplissage de la double enveloppe manuel

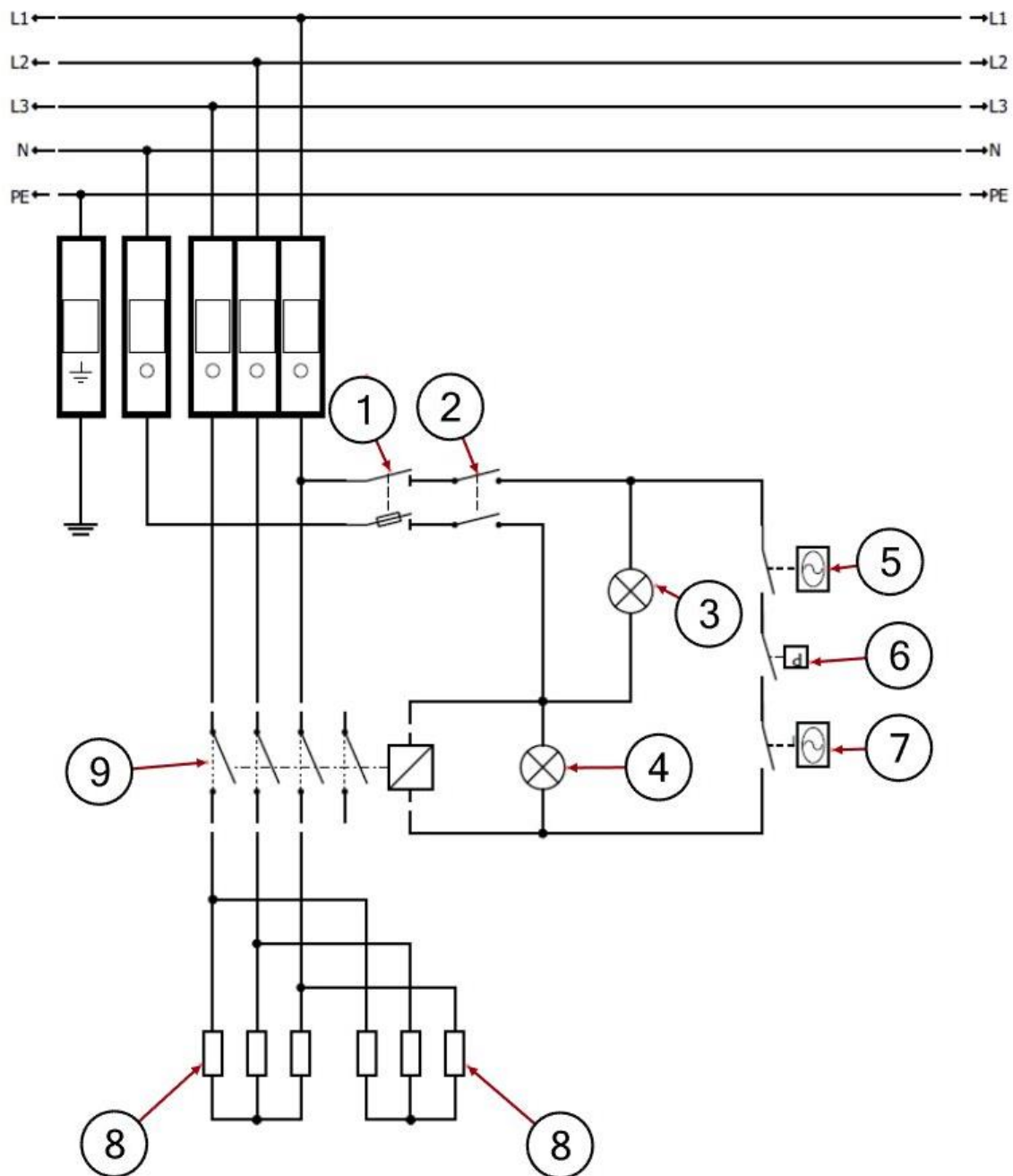


Fig. 14

Schéma électrique marmite avec remplissage de la double enveloppe manuel

Légende

N° de repère	Code	Désignation
1	02726A	Porte-Fusible
2	02104A	Commutateur Marche / Arrêt
3	173642	Voyant Vert 230V
4	173640	Voyant Orange 230V
5	505935	Thermostat 30-110°C
6	07399A	Pressostat
7	505992	Thermostat de sécurité 155°C
8	02045A	Thermoplongeur 7kW
9	505805	Contacteur

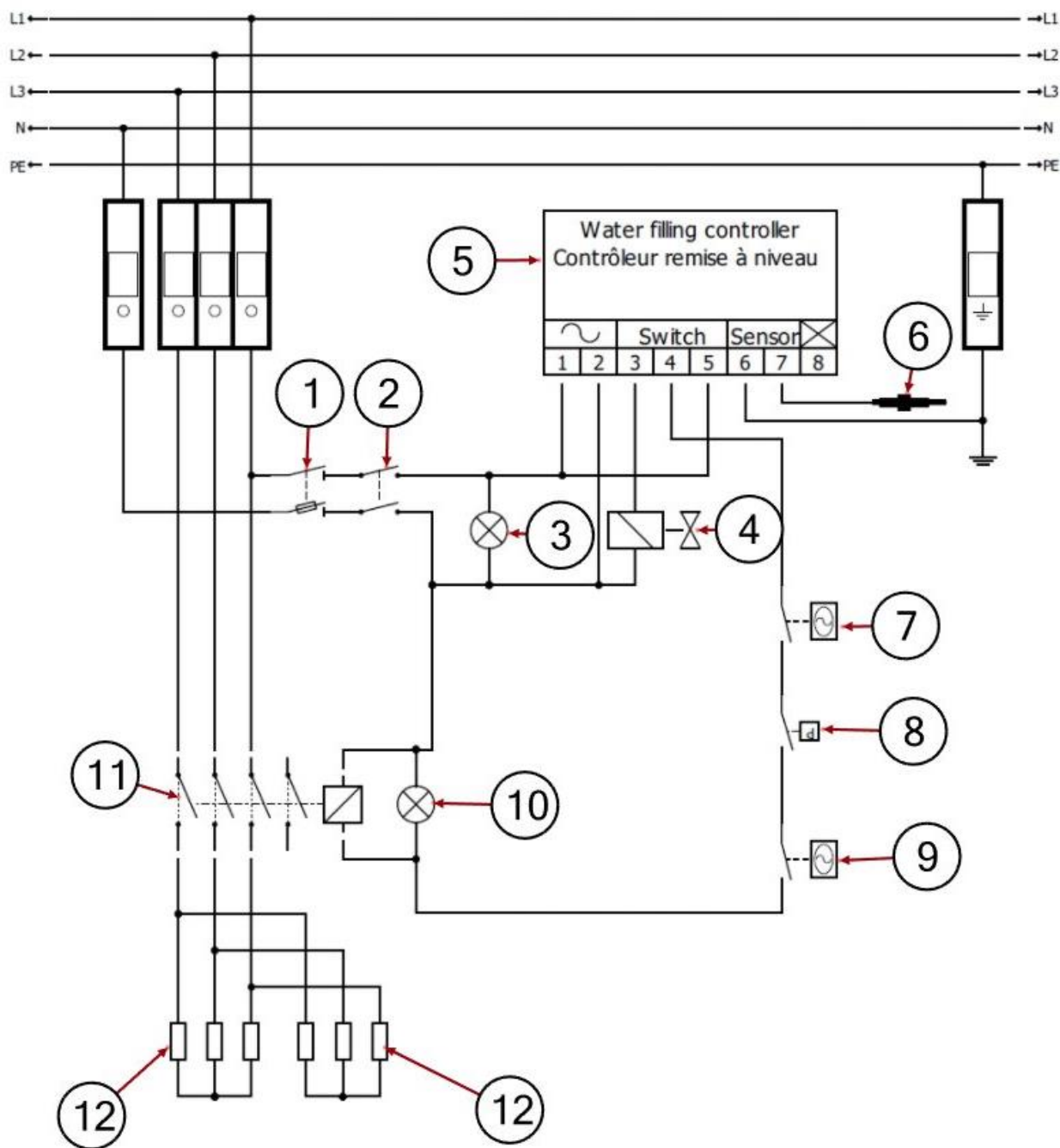























Fig. 15
Schéma électrique marmite option remplissage automatique de la double enveloppe

Légende		
N° de repère	Code	Désignation
1	02726A	Porte-Fusible
2	02104A	Commutateur Marche / Arrêt
3	173642	Voyant Vert 230V
4	06552A	Électrovanne
5	02681A	Contrôleur de niveau
6	02655A	Sonde de niveau
7	505935	Thermostat 30-110°C
8	07399A	Pressostat
9	505992	Thermostat de sécurité NF 155°C
10	173640	Voyant Orange 230V
11	505805	Contacteur
12	02045A	Thermoplongeur 7kW

ANNEXE 2 – PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Boule lisse	04035A		Voyant vert 230V	173642	
Commutateur	02104A		Manette	501146	
Insert manette	07879A		Voyant orange 230V	173640	
Robinet vidange	03917A		Robinet double effet	03865A	
Pressostat	07399A		Thermoplongeur 7kW	02045A	
Joint thermoplongeur	02050A		Thermostat 30 – 110°C	505935	
Manomètre	506627		Contacteur	505805	
Thermostat de sécurité NF 155°C	505992		Électrovanne	06552A	
Contrôleur de niveau	02681A		Sonde de niveau	02655A	
Casse-vide	506711		Éliminateur d'air	506710	
Clapet anti-retour 0.5 Bar	506564				



LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MANUEL D'UTILISATION

MARMITE BAIN-MARIE A EAU

PRO700



MANUEL D'UTILISATION
FR_PRO700_E-MF-100-BME-C_REV B
Rédigé par ECE le 09/01/19
Révisé par ECE le 15/01/19

APPLICABLE A :

V07128

V07128				

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SECTION 1 - INTRODUCTION	2
1 - Avant-propos	2
2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel	2
3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie	2
SECTION 2 - IDENTIFICATION PRODUIT	3
1 - Plaquette signalétique	3
2 - Cachet exploitant	3
3 - Notes	3
SECTION 3 – UTILISATION	4
1 - Avertissements	4
2 - Panneau de commande	4
3 - Avant la première mise en route	4
4 - Utilisation normale	4
A - Avant utilisation	4
B - Utilisation	5
C - Fin de cuisson	5
5 - Mise hors service	5
SECTION 4 – NETTOYAGE & ENTRETIEN	6
1 - Avertissements	6
2 - Nettoyage – Habillages en acier inoxydable	6
3 - Nettoyage – Cuve	6
4 - Nettoyage – Crépine	6
ANNEXES	7
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	7

SECTION 1 - INTRODUCTION

1 - Avant-propos

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées dans la poursuite de cinq objectifs :

- Robustesse
- Performance
- Hygiène
- Ergonomie
- Sécurité

Si toutefois, malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

Information : info@charvet.fr
S.A.V. : sav@charvet-sa.fr
Tél : +33 (0) 4 76 06 64 22



INFORMATION

Nos appareils sont à usage professionnel et doivent être utilisés par du personnel qualifié. Pour toute modification concernant du matériel en place ou pour toute installation nouvelle, il faut impérativement faire appel à un installateur qualifié.

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute intervention de garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provenant d'une mauvaise installation, utilisation, ou d'un mauvais entretien.

2 - À propos des symboles contenus dans ce manuel

Dans un souci de clarté, ce manuel utilise différents pictogrammes et codes couleurs afin d'indiquer un point de vigilance spécifique ou une information particulièrement pertinente

Pictogramme	Signification	Pictogramme	Signification
	Information générique		Particularité de fonctionnement
	Information liée à la température		Information liée au gaz
	Point de vigilance		Information liée à l'électricité
	Conseil d'utilisation		Information liée au recyclage

3 - Mentions concernant le recyclage de l'appareil en fin de vie



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

La Société Paul CHARVET assure, conformément au décret n° 2014-928 du 19 août 2014 relatif à l'élimination des déchets des équipements électriques et électroniques, l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEE professionnels mis sur le marché après le 13/08/2005 ou lors d'un remplacement d'équipements équivalents ou assurant la même fonction. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état. En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstance exceptionnelle, le matériel ne devra en aucun cas avoir été démantelé même partiellement, en cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Modalités de prise en charge :

Pour toutes demandes d'enlèvement, contactez :

www.e-dechet.com
+33 (0) 1 30 57 79 14.

Toutes demandes inférieures à 500 kg feront l'objet soit d'un apport volontaire à un point de collecte ou d'un enlèvement chez l'utilisateur final, qui sera à sa charge en dessous de 500 kg.



SECTION 3 – UTILISATION

1 - Avertissements



ATTENTION

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle. Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document.

Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- NE PAS TENTER DE REPARER UN APPAREIL DEFECTUEUX PAR VOUS-MÊME
- NE PAS UTILISER UN APPAREIL EN CAS DE MISE EN SECURITE DE CE DERNIER, NE PAS TENTER DE BY-PASSER LE/LES DISPOSITIFS DE SECURITE DE L'APPAREIL.
- NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER UN APPAREIL, EN PARTICULIER À VIDE, SANS SURVEILLANCE

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourrait être tenues pour responsables des dégradations consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.



ATTENTION

Veiller à ce que le niveau d'eau de la double enveloppe soit suffisant (Ouvrir le robinet jusqu'à ce que de l'eau coule par le trop-plein), avant d'utiliser l'appareil.

2 - Panneau de commande

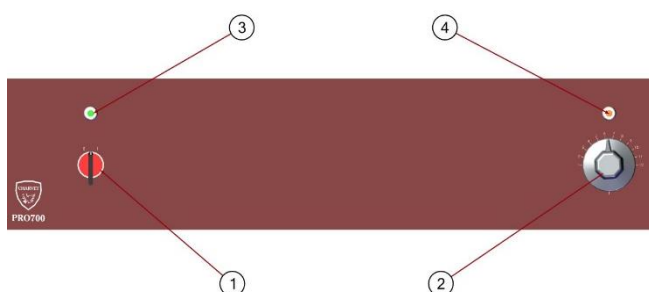


Fig. 1

Légende

N° de repère	Désignation
1	Commutateur Marche/Arrêt
2	Manette de réglage
3	Voyant vert 230V
4	Voyant orange 230V

3 - Avant la première mise en route

Avant la première mise en route :

- Retirer tous les films de protection plastique des revêtements en acier inoxydable.
- Procéder à un nettoyage complet de l'appareil afin d'une part, retirer les poussières ayant pu s'accumuler durant la période de stockage, et d'autre part, éliminer les résidus de produits ayant pu être utilisés lors de la phase de finition de l'appareil ou des travaux d'installation.
- Merci de bien vouloir également tester tous les organes de commandes avant mise en exploitation de l'appareil.

4 - Utilisation normale

A - Avant utilisation

1. Enclencher l'appareil au disjoncteur qui lui est associé.
2. **Pour les appareils dépourvus de l'option remplissage automatique de la double enveloppe :**
Ouvrir le robinet (Rep. 1 – Fig. 2) de remplissage de la double enveloppe. Lorsque de l'eau s'évacue par l'orifice de vidange de la double enveloppe (Rep. 2 – Fig. 2), le niveau d'eau dans la double enveloppe est suffisant, fermer le robinet.

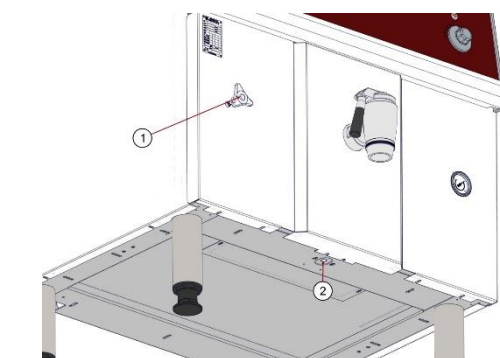


Fig. 2

B - Utilisation

1. Mettre le commutateur de l'appareil (Rep. 1 – Fig. 1), sur la position « 1 », le voyant vert (Rep. 3 – Fig. 1) s'allume, indiquant que l'appareil est en fonctionnement.
2. **Pour les appareils pourvus de l'option remplissage automatique de la double enveloppe :**
Le remplissage de la double enveloppe débute lorsque le commutateur passe en position « 1 » si le niveau requis n'est pas atteint.
3. Sélectionner la température désirée à l'aide de la manette de réglage (Rep. 2 – Fig. 1), le voyant orange (Rep. 4 – Fig. 1) s'allume, indiquant la chauffe de la cuve.

Remarque : Pour les appareils pourvus de l'option remplissage automatique de la double enveloppe, l'appareil ne chauffera pas avant que le niveau d'eau dans la double enveloppe soit suffisant.

4. Lorsque le voyant orange s'éteint, l'appareil est prêt pour utilisation

C - Fin de cuisson

1. À l'issue de la cuisson, ouvrir le robinet de vidange en façade de l'appareil de façon à évacuer les jus et liquides de cuisson. La cuve est équipée d'une crépine amovible afin de retenir les aliments à l'intérieur de la cuve.
2. Extraire et réserver les aliments à l'aide d'un ustensile approprié.

5 - Mise hors service

1. En fin de journée, ramener toutes les manettes sur la position « 0 ».
2. Déconnecter l'appareil du réseau électrique et gaz.
3. Procéder au nettoyage de l'appareil selon les instructions et recommandations de la section suivante.

SECTION 4 – NETTOYAGE & ENTRETIEN

1 - Avertissements



Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.
Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.
Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.
L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2 - Nettoyage – Habillages en acier inoxydable

Le nettoyage des habillages sera réalisé au moyen d'une éponge imbibée d'eau savonneuse ou autre produit détergent neutre. Utiliser un chiffon sec et propre pour le séchage, puis passer un chiffon gras sur les surfaces après séchage afin de préserver l'aspect du matériel dans le temps.

3 - Nettoyage – Cuve

Le nettoyage de la cuve peut être réalisé selon le même protocole que les habillages en acier inoxydable (Voir paragraphe précédent). Il est également possible de procéder à un détrempage en cas de salissures incrustées. Dans ce cas, merci de bien rincer la cuve afin d'éliminer tout dépôt de sel.

4 - Nettoyage – Crépine

Il est possible de retirer la crépine de la cuve pour la nettoyer (Lavage manuel ou passage en lave-batterie). Pour retirer cette dernière, il suffit de la tirer vers le haut.

Pour la remettre en place, pousser la crépine vers le fond de la cuve en ayant pris soin de préalablement positionner les trous de fixation dans les pions prévus à cet effet.

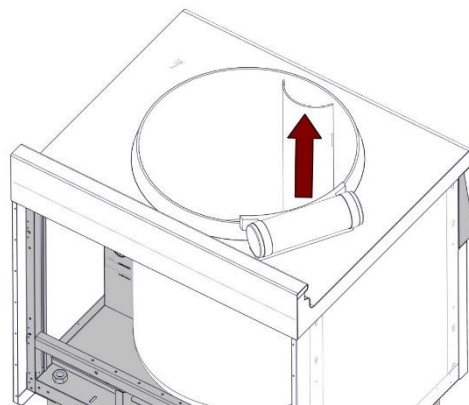






















Fig. 3

ANNEXES

PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Boule lisse	04035A		Voyant vert 230V	173642	
Commutateur	02104A		Manette	501146	
Insert manette	07879A		Voyant orange 230V	173640	
Robinet vidange	03917A		Robinet double effet	03865A	
Pressostat	07399A		Thermoplongeur 7kW	02045A	
Joint thermoplongeur	02050A		Thermostat 30 – 110°C	505935	
Manomètre	506627		Contacteur	505805	
Thermostat de sécurité NF 155°C	505992		Électrovanne	06552A	
Contrôleur de niveau	02681A		Sonde de niveau	02655A	
Casse-vide	506711		Éliminateur d'air	506710	
Clapet anti-retour 0.5 Bar	506564	